



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

ERRATUM – AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 601-2015-36

PRENEZ AVIS de ce qui suit, une erreur s'est glissée lors de l'avis public publié le 19 juin dernier, et que le projet de règlement numéro **601-2015-36 modifiant le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé, afin de modifier le montant des amendes** ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À SAINT-COLOMBAN, CE VINGT-SIXIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN DE L'AN DEUX MILLE QUINZE.

Me Stéphanie Parent
Greffière

sparent@st-colomban.qc.ca

>6302678